

RESUMES DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2008

Séance du 21/01/2008 :

Il a été décidé de verser une part de la subvention de la commune à la Caisse des Ecoles pour un montant de 5 500 € soit le quart de dotation annuelle.

Le renforcement et l'assainissement de la chaussée du chemin rural n°12 dans le bourg (entre les routes départementale 80 et 49) est prévu. Après en avoir délibéré, le projet pour un montant H.T. de 24 464,04 € soit TTC 29 258,99 € est approuvé ; une subvention au titre de la dotation globale d'équipement est demandée.

La parcelle B 325 sera vendue après bornage à M Chazelle.

Le 23/02/2008 à 11 h seront remises des décorations du travail : médaille de vermeil à Mmes Trouvé Andrée et Chaveroche Marie-Thérèse ; médaille d'or à Mme Laly Denise.

La Bâche à eau de Longegane est reconnue conforme par le SDIS.

Les deux derniers terrains du lotissement de Longegane sont attribués à Mmes et Mrs. : Appe/Fiancette –Sauviat Dallet. Le prix du terrain est fixé à 3,35 € le m² plus les frais de nettoyage de la parcelle.

La mise en place des périmètres de protection rapprochée sur le captage des sources de la Bessette est publié et les travaux doivent être effectués dans le délai de trois ans.

Sur la route de Confolent, une buse a été écrasée ; le devis de réfection s'élève à 2 260,44 €.

A compter du 01/01/2008, le montant de la taxe pour « Adour Garonne » est de 0,038 € le m³ pour la pollution et de 0,03 € le m³ pour la collecte.

Séance du 03/03/2008

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité :

- les Comptes Administratifs 2007 présentés par Monsieur Alain COUZELAS et dressés par Mademoiselle Marie-Thérèse CHAVEROCHE, concernant la Commune, le service des Eaux, le service Assainissement et les Pompes Funèbres.
- La mise en conformité des nouveaux statuts du Syndicat de la Diège a été votée.
- Le Conseil Municipal donne son accord pour l'appellation de la route de l'Eglise « Allée Jacques Coudert ».

Procès verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'Election d'un Maire et de trois Adjoints.

Séance du 14 Mars 2008 à 17 H 30

Monsieur Philippe ROCHE, Maire
Monsieur Guy DALEGRE, 1^{er} Adjoint
Madame Martine PEREL, 2^{ème} Adjoint
Monsieur Alain COUZELAS, 3^{ème} Adjoint
Madame Josée COLIN, CM
Monsieur André RALITE, CM
Madame Marie-Hélène ROUX, CM
Mademoiselle Marie-Jo AUBERT, CM
Monsieur Jean-Claude MOYEN, CM
Monsieur Gérard GORSE, CM
Monsieur Jean-François CHEIX, CM.

RESUMES DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2008

Séance du 31/03/2008.

Les budgets primitifs pour 2008 ont été votés :

- budget général : fonctionnement = 178 566,95 € ;
investissement = 184 958,26 €
- service de l'eau : fonctionnement = 29 410,00 €
investissement = 74 606,42 €
- service de l'assainissement : fonctionnement = 5 134,02 €
investissement = 75 942,76 €
- service des pompes funèbres : fonctionnement = 840 €

Une délibération a été prise pour percevoir une aide départementale pour la voirie communale de 1 729 €.

Le repas des aînés est fixé au 20 avril.

Des containers supplémentaires seront à disposition à Daubech et à Longegane.

La plantation des « mai » des élus se fera le vendredi 25/04/2008 et les habitants y seront conviés.

Des devis seront demandés pour un nettoyage partiel sur le terrain des Bories.

Une enquête va être engagée afin de connaître si des parents seraient intéressés par le « bébé bus » itinérant du conseil général.

Séance du 09/06/2008

Le conseil municipal s'est réuni le 09/06/2008.

Le nettoyage du terrain « des Bories » est bien avancé et un relevé topographique par le cabinet Levrat a débuté.

Une délibération a été prise afin de classer en « voirie communale N°3 » la portion de route devant la salle polyvalente.

Lors de la consultation de marché selon la procédure adaptée, l'offre de l'entreprise Fabre a été retenue pour la réfection du chemin rural de Boueix.

Une nouvelle réflexion va être menée afin de déterminer les actions à entreprendre pour le plan aménagement du bourg et les priorités.

Une délibération a été prise pour intervenir auprès de la DDE afin que des dispositions soient envisagées pour réduire la vitesse dans la traversée de Daubech.

Une délibération a été prise pour approuver une modification des statuts du SIRTOM au niveau de l'article 7 visant le nombre de vice-présidents et le nombre des membres du bureau. Des travaux devront être effectués au niveau du périmètre de captage des sources.

Pour la création du terrain multisports, le PNR va être sollicité pour des aides.

Un compteur de vitesse est actuellement en place sur la route du Feyt ; selon les conclusions une réduction de la vitesse pourrait être mise en place sur ce tronçon.

Seul le dépôt des déchets verts est autorisé à côté de la station d'épuration, l'interdiction de déverser tout autre produit va être renouvelée dans un premier temps.

Deux enquêtes vont être effectuées : l'une sur le « Bébé BUS » et l'autre sur la cantine scolaire.

Le site Internet de la commune est en cours de construction et pourra être opérationnel d'ici fin septembre.

RESUMES DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2008

Séance du 23/09/2008

Travaux de voirie : Des devis ont été demandés auprès de la DDE pour le renforcement des CR 7 et CR 8 au Feyt montant H.T 26151 € ; renforcement du VC 7 à Confolent HT 15 409 € ; la route transversale entre la D80 et la RD 49 de Longegane à la barrière H.T 15 042 € et au delà en passant vers le Mempontd H.T. 47 357 €. Ces travaux pourraient faire l'objet d'un plan global triennal. Les demandes de subventions correspondantes vont être faites.

Le long de la route RD 49 au niveau du terrain municipal, les rochers vont être déplacés et les arbres élagués. Le bouchage des trous sur la route de Longegane est urgent.

La réception des travaux de la route de Boueix est faite.

Lotissement des Bories : le plan du futur lotissement a été discuté ; il contiendra six lots de 2000 à 2200 m².

Eclairage public : il va être finalisé dans le lotissement de Longegane par la pose de cinq candélabres et amélioré à Daubech, au Feyt, dans le Bourg et à Vaureix.

Station d'épuration : elle est vétuste ; pour la rénover il pourrait être envisagé un filtre avec lit de sable et roseaux. Une barrière va être installée à l'entrée.

La commune de St Rémy demande à St Pardoux une participation sur les frais de l'emploi de l'ATSEM à l'école maternelle. Un prorata au nombre d'enfant sera effectué.

Un pré diagnostic thermique sur les bâtiments communaux a été effectué par les services du PNR.

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Séance du 27/11/2008

Les tarifs 2009 ont été votés :

Location de la salle polyvalente : Associations de la commune gratuité
Habitants 135 € ; Non domiciliés 280 € ; Bals 350 € une caution de 200 € est demandée.

Assainissement : Accès au réseau 21 € ; M3 d'eau consommé : 0,40€ .

Loyers : Augmentation générale des loyers de 2,39 % selon l'indice annuel.

Cimetière : ouverture de fosse 180 € ; caveau 155 € ; inhumation 137 € ; transfert 75 €.

Vente du terrain de concession 20 € le M² pour les habitants et 157 € pour les extérieurs.

Périmètre de protection des sources de la Bessette, les études sont terminées. Le coût restant à la charge de la commune après subventions est de 1 827 €.

Suite aux démarches entreprises, un arrêté pour la reprise du terrain de la concession en mauvais état à l'entrée du cimetière a été pris.

Un service d'accueil des élèves les jours de grève a été mis en place.

Le site internet de la commune est ouvert à cette adresse :

<http://www.mairie-saintpardouxlevieux.com/>

Une motion est prise afin de soutenir le personnel de l'entreprise Bristol Meyer de Meymac.

Un avis favorable est émis pour l'adhésion d'Ambrugeat à la communauté de commune d'Ussel Meymac Haute Corrèze à compter du 01/01/2009.

Le Conseil Municipal a rejeté l'offre d'échange d'un terrain sis au Mempontel
Une réunion sera organisée entre la société de chasse et le groupement cinéphile de Vaureix.

Les Voyages Monéger ont été sélectionnés pour conduire les enfants à la piscine.